Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2015 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements :
60 (4,45 €) - 75 (5,49 €) - 77 (5,12 €) - 78 (5,24 €) - 91 (5,12 €) - 92 (5,49 €) - 93 (5,49 €) - 94 (5,49 €) - 95 (5,24 €) tarifs HT à la ligne définis par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication de décembre 2014.

Divers société

STELLA & CO

SAS en liquidation
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 16, bd Saint Germain - 75237 Paris Cedex 05
538 139 221 RCS Paris

L'AGE du 31/05/2015, 14h a :
- décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour,
- nommé en qualité de liquidateur, Mme Estelle CHEN demeurant 17, allée de la Noiseraie - 93160 Noisy le Grand, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci,
- fixé le siège de liquidation au domicile du liquidateur, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
L'AGO du 31/05/2015, 15h a :
- approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur de sa gestion, l'a déchargé de son mandat
- prononcé la clôture de liquidation de la société, à compter du même jour.
Mention sera faite au RCS de Paris.

Additif à l'annonce parue le 29 Juin 2015, concernant la société :

FAIR SAS

il fallait rajouter : 'et Directeur Général : Antoine MAITRE, demeurant au 17 rue du Docteur magnan, 75013 Paris'.

HOXTON

SCI au capital de 10 000 Euros
11 rue de Wattignies
75012 PARIS
RCS Paris 807 831 185

L'AGO du 21 juillet 2015 a nommé en qualité de co-gérante Melle Cécilia CAUVILLE, demeurant 11 rue de Wattignies - 75012 PARIS. Mention sera faite au RCS de Paris.

ALCIM

SARL au capital de 7.622,45 euros
Siège social :
68 avenue de Suffren
75015 PARIS
392 388 229 RCS PARIS

Le 31 aout 2015, l'Associé Unique a décidé la dissolution, sans liquidation, de la société, entraînant la transmission universelle du patrimoine à celle-ci, savoir SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LAUVA, société civile au capital de 1.850.000 euros sise 68 avenue de Suffren 75015 PARIS (433 792 025 RCS PARIS) conformément aux termes de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et du décret 78.704 du 3 juillet 1978. Les créanciers peuvent former opposition dans les 30 jours de la présente publication au Tribunal de Commerce de PARIS

C3COM CREATE CARE COMMIT & COMMUNICATION

SARL au capital de 1.000 Euros
siège social :
99-103 rue de Sèvres
75006 Paris
487 803 470 RCS de PARIS

L'AGE du 16 juillet 2015, a décidé de transférer le siège social au **13, rue de Bièvre 75005 PARIS** et de modifier l'objet social comme suit : La société a pour objet, en France et hors de France : la fourniture de prestations de conseil, service, formation, recherche, publication et coaching, auprès de toute personne physique ou morale, quelle qu'en soit la structure juridique, dans les domaines technique, commercial, financier et juridique. La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social. L'administration des sociétés affiliées.Et généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.
Mentions faites au RCS de PARIS.

ZINGY

SAS au capital de 100 euros
Siège social : 8 rue Chevreul 75011 Paris
RCS N° : 514364330 de PARIS

L'AGE du 29 août 2015 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du **29 août 2015**, a été nommé liquidateur M. Doudon Olivier demeurant 8 rue Chevreul 75011 Paris. Le siège de liquidation a été fixé au 8 rue Chevreul 75011 Paris
Mention sera faite au RCS de PARIS.

Insertions diverses

La directrice de la Direction Nationale d'Interventions Domaniales, Les Ellipses, 3 avenue du chemin de Presles, 94417 Saint-Maurice cedex, curateur de la succession de **Mme NICOLSKO-RJEWSKY Liliane Irène divorcée PREUD'HOMME, décédée le 25/04/2014 à PARIS (14ème)**, a établi l'inventaire et le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au Tribunal de grande instance de Paris. Références: Secteur 2 / 131269 SV / 15.

FINANCES PUBLIQUES

La directrice de la Direction Nationale d'Interventions Domaniales, Les Ellipses, 3 avenue du chemin de Presles, 94417 Saint-Maurice cedex, curateur de la succession de **Mme BAINVILLE Geneviève Albertine veuve LAVENDER, décédée le 05/04/2013 à PARIS (18ème)**, a établi l'inventaire et le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au Tribunal de grande instance de Paris. Référence: Secteur 2 / 129995 SV / 17.

Avis d'Enquête Publique

publilégal — 23 rue des Jeûneurs - 75002 Paris — www.enquete-publique.fr — Tél : 01.42.96.96.54

REPUBLIQUE FRANCAISE
PREFECTURE DE LA REGION D'ILE DE FRANCE, PREFECTURE DE PARIS

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
Permis d'aménager lié à l'opération de restructuration des ateliers ferrés RATP sur le site de Vaugirard à Paris 15ème

En exécution d'un arrêté préfectoral de Monsieur le préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, une enquête publique portant sur le permis d'aménager lié à l'opération de restructuration des ateliers ferrés RATP sur le site de Vaugirard, au 222-224 rue de la Croix Nivert, à Paris 15ème arrondissement, va être ouverte
du lundi 21 septembre au jeudi 22 octobre 2015 inclus,
à la mairie du 15ème arrondissement de Paris.

Le dossier d'enquête ainsi que le registre seront mis à la disposition du public qui pourra en prendre connaissance et produire, s'il y a lieu, ses observations, propositions et contre-propositions, à la mairie du 15ème, 31 rue Péclet 75015 PARIS, aux jours ouvrables et horaires habituels d'ouverture du public.

Le dossier d'enquête publique sera mis à la disposition du public via le site internet de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris, à l'adresse suivante : **www.ile-de-france.gouv.fr** au plus tard à la date d'ouverture de l'enquête publique.

Cette enquête sera conduite par une commission d'enquête ainsi constituée :

Le président : Monsieur François BERTRAND, ingénieur de l'Ecole Centrale de Paris (ER),

Les membres titulaires :
– Monsieur Claude BURLAUD, directeur de l'urbanisme de la ville de Garges-lès-Gonesse (ER),
– Monsieur Etienne FOUGERON, responsable d'entreprises dans l'immobilier.

En cas d'empêchement de Monsieur François BERTRAND, la présidence de la commission sera assurée par Monsieur Claude BURLAUD, membre titulaire de la commission.

Le membre suppléant :
– Monsieur François WELLHOFF, ingénieur économique (ER),

En cas d'empêchement de l'un des membres titulaires, celui-ci sera remplacé par le premier des membres suppléants.

Les observations, propositions et contre-propositions du public seront consignées ou annexées au registre d'enquête ouvert à cet effet.

Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être adressées par écrit à l'attention du président de la commission d'enquête, pendant toute la durée de l'enquête, à la mairie du 15ème arrondissement - 31 rue Péclet 75015 Paris.

Un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public à la mairie du 15ème arrondissement de Paris, aux jours et heures suivants :

DATE	HORAIRE	SALLE
mardi 22 septembre 2015	14h à 17h	Bureau E
vendredi 25 septembre 2015	9h à 12h	Salle 111
mardi 29 septembre 2015	14h à 17h	Bureau E
jeudi 1er octobre 2015	16h à 19h	Salle 111
samedi 3 octobre 2015	9h à 12h	Bureau E
lundi 5 octobre 2015	9h à 12h	Bureau E
mercredi 7 octobre 2015	14h à 17h	Bureau E
mercredi 14 octobre 2015	9h à 12h	Bureau E
jeudi 15 octobre 2015	16h à 19h	Salle 111
samedi 17 octobre 2015	9h à 12h	Bureau E
mardi 20 octobre 2015	14h à 17h	Bureau E
jeudi 22 octobre 2015	16h30 à 19h30	Salle 111

Par ailleurs, compte tenu de la nature du projet, une **réunion d'information et d'échanges avec le public** sera organisée à la salle des fêtes de la mairie du 15ème arrondissement de Paris le **mardi 6 octobre 2015** à partir de 19h.

La RATP est responsable du projet et pendant la durée de l'enquête publique, les demandes d'information pourront être adressées à :

Bénédicte ANIORTE, Département de la valorisation, des achats et de la logistique, RATP/VAL/VAD, LAC lc83, 54, quai de la Rapée, 75599 Paris Cedex 12.

Le président de la commission d'enquête devra remettre son rapport et son avis, au préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, dans un délai de 30 jours après la clôture de l'enquête.

Une copie du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête sera déposée à la mairie du 15ème arrondissement de Paris, pour y être tenue à la disposition du public pendant un an. Toute personne intéressée pourra en obtenir communication en s'adressant par écrit à la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris (direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement d'Ile-de-France - unité territoriale de Paris - service utilité publique et équilibres territoriaux - pôle urbanisme d'utilité publique), 5 rue Leblanc - 75911 Paris cedex 15.

De même, ces documents seront consultables sur le site Internet de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris www.ile-de-france.gouv.fr.

Conformément au code de l'urbanisme, sous réserve des résultats de l'enquête publique, le préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris rendra sa décision sur le permis d'aménager demandé par la RATP dans les 2 mois à compter de la réception, par le préfet, du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête.

EP 15-171 enquete-publique@publilegal.fr

---

publilégal — 23 rue des Jeûneurs - 75002 Paris — www.enquete-publique.fr — Tél : 01.42.96.96.54

REPUBLIQUE FRANCAISE
PREFECTURE DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE, PREFECTURE DE PARIS

AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES
Projet d'aménagement concernant les parcelles situées au 106 avenue de la République / 127-129 rue du Chemin Vert à Paris 11ème arrondissement

En exécution d'un arrêté de Monsieur le préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, en date du 6 août 2015, vont être ouvertes à la mairie du 11ème arrondissement de Paris
du lundi 14 septembre au jeudi 1er octobre 2015 inclus,
deux enquêtes publiques conjointes, une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et une enquête parcellaire, relatives au projet d'aménagement portant sur les parcelles situées au 106 avenue de la République / 127-129 rue du Chemin Vert à Paris 11ème arrondissement, au profit de Paris Habitat – OPH.

Les dossiers d'enquêtes seront mis à la disposition du public qui pourra en prendre connaissance et produire, s'il y a lieu, ses observations sur le projet en cause, à la mairie du 11ème arrondissement de Paris, 12 place Léon Blum, les lundis, mardis, mercredis, vendredis de 8 h 30 à 17 h et les jeudis de 8 h 30 à 19 h 30.

Les observations seront consignées ou annexées aux registres d'enquêtes ouverts à cet effet. Elles pourront également être adressées par écrit à **Madame Catherine MARETTE**, désignée en qualité de commissaire enquêteur, à la mairie du 11ème arrondissement.

De plus, en tant que moyen de communication complémentaire, le dossier sera consultable via le site internet suivant : http://enquetespubliques106avenuerepublique.fr/ pendant toute la durée des enquêtes publiques conjointes. De même, des observations, propositions et contre-propositions pourront aussi être déposées, de manière électronique, sur un registre créé à cet effet via le site internet précité. Ce registre dématérialisé sera clos jeudi 1er octobre 2015 à 19h30.

Ces observations, propositions et contre-propositions électroniques seront consultables par le public sur le registre dématérialisé pendant toute la durée des enquêtes. De plus, pendant la durée des dites enquêtes, une version imprimée pourra être consultée au siège des enquêtes, fixé à la mairie du 11ème arrondissement de Paris, aux jours et heures d'ouverture précités.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations à la mairie du 11ème arrondissement de Paris les jours suivants :

- **lundi 14 septembre 2015 de 9h00 à 12h00,**
- **samedi 26 septembre 2015 de 9h00 à 12h00,**
- **jeudi 1er octobre 2015 de 16h30 à 19h30.**

En application du code de l'expropriation, le commissaire enquêteur donnera son avis et rédigera ses *conclusions motivées sur l'utilité publique* du projet et sur l'enquête parcellaire, dans un délai d'un mois maximum à compter de la clôture des enquêtes.

Une copie du rapport relatif à l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique, dans lequel le commissaire enquêteur aura énoncé ses conclusions motivées sera déposée à la mairie du 11ème arrondissement de Paris pour y être tenue à la disposition du public pendant un an. Les demandes de communication, du document précité, par toute personne intéressée, pourront également être adressées par écrit à la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris (direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement - unité territoriale de Paris - service utilité publique et équilibres territoriaux - pôle urbanisme d'utilité publique), 5 rue Leblanc 75911 Paris cedex 15.

EP 15-140 enquete-publique@publilegal.fr

Pour faire paraître
vos ANNONCES LEGALES dans
Le Parisien

Une seule adresse au cœur de Paris :
L'OFFICE DES FORMALITÉS

- Annonces judiciaires et légales sur toute la France
- Formalités légales de création et modification de sociétés
- Domiciliation commerciale

30-32 bd de Sébastopol - 75004 Paris
(RER Châtelet Les Halles sortie Pierre Lescot)
Tél. 01 44 54 54 52 Fax. 01 44 54 52 34
annonces.opa@wanadoo.fr - www.formalites.fr

(PhotoPQR/« Ouest-France »)